

Nicolas Braconnay ▶ Manuel Delamarre

Institutions juridictionnelles

PUBLIC
DROIT

Vuibert

PUBLIC
DROIT

Les institutions juridictionnelles désignent les organes chargés de rendre des décisions de justice, grâce à diverses règles d'organisation et de procédure, dans le but de trancher des litiges en application d'une règle de droit. Elles constituent en ce sens les éléments fondateurs de la scène juridique et judiciaire, dont l'étude permet de comprendre la manière dont la justice s'incarne et s'exerce dans notre société.

Ce manuel se donne pour objectif d'analyser non seulement le fonctionnement et l'organisation des diverses juridictions composant notre système judiciaire, mais également leur situation dans l'héritage politique du pays, les principes constitutionnels qui en définissent l'ordonnement et leur rôle, ainsi que leur composition et le statut des personnes y collaborant.

Les auteurs y dressent un tableau précis, selon une approche problématisée et actualisée, des enjeux qui tiennent à la connaissance des diverses institutions juridictionnelles françaises. L'ouvrage insiste en conséquence sur les débats politiques et doctrinaux récents ainsi que sur les perspectives de réformes qui agitent l'organisation judiciaire. En outre, l'étude des juridictions communautaires, européennes et internationales occupe une place de choix.

Ce manuel est destiné non seulement aux candidats qui se destinent aux concours de la fonction publique, aux fonctionnaires, aux étudiants en JEP et aux candidats à l'examen d'entrée aux CRFPA, mais encore à tous ceux que la connaissance précise de notre justice et de ses enjeux intéresse.

Nicolas Braconnay, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est auditeur de justice à l'École nationale de la magistrature.

Manuel Delamarre est premier conseiller de cour administrative d'appel, maître de conférences en droit public à l'Institut d'études politiques de Paris et intervenant à l'ENA.

ISBN : 978-2-7117-1984-6



9 782711 719846

www.vuibert.fr

Institutions
juridictionnelles